



## Déclaration préalable au CSE DOGSE du 31 mai 2023

### **Retraites, toujours unis pour la justice sociale !**

A l'appel des organisations syndicales FO, CGT, CFDT, CFTC, Solidaires, FSU, UNSA, lycéennes et étudiantes UNEF, VL, FAGE, FIDL et MNL, les manifestants ont défilé par millions à 13 reprises dans toute la France pour protester contre la réforme des retraites et le report de l'âge légal à 64 ans, initiés par le gouvernement. La dernière mobilisation du 1<sup>er</sup> mai 2023 a rassemblé plus de 2 millions de manifestants.

La réussite de ce 1er mai est historique à double titre. Il ne manquait aucune organisation syndicale française. De nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien contre cette réforme des retraites, ne comprenant pas pourquoi l'exécutif n'entend pas les millions de travailleurs, jeunes et retraités qui se mobilisent par la grève et la manifestation depuis des semaines. La mobilisation ne s'essouffle pas. Cette journée a porté le combat syndical en premier lieu pour le rejet de la réforme des retraites brutale, injuste et illégitime mais aussi les revendications pour l'augmentation générale des salaires, les conditions de travail, du public comme du privé.

C'est clair, l'intersyndicale, unie contre ce projet depuis près de 5 mois, ainsi que l'immense majorité, des Français disent toujours non à cette « Injustice sociale ».

L'intersyndicale soutient la proposition de loi d'abrogation du recul de l'âge légal et de l'allongement de la durée de cotisation. Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. L'intersyndicale appelle solennellement les députés à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils respecteront ainsi la volonté de la population massivement exprimée depuis janvier. Il s'agit d'une question de justice sociale !

Cette réforme des retraites est injuste tout comme l'est, par exemple, la dégressivité des allocations chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes. L'enjeu du pouvoir d'achat est central : augmenter les salaires, les retraites et pensions, les minima sociaux et les bourses d'études est indispensable !

**C'est pourquoi, l'intersyndicale appelle le 6 juin à une 14<sup>e</sup> journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire.**

**Pour FO, il n'y a pas de contrepartie acceptable à la régression sociale ! 64 ans c'est NON ! 43 annuités de cotisations, c'est toujours NON !**

### **Alerte sur le projet de réorganisation de la Direction Ressources Humaines Groupe :**

Ce projet a pour objectif de préciser le rôle du Groupe vis-à-vis des divisions/pays et de distinguer ce qui relève des activités régaliennes, de l'expertise partagée ou de services mutualisés.

Mais concrètement et à ce stade du projet, hors redistribution des directions existantes de la DRHG dans un nouvel organigramme, la mesure la plus impactante consiste à centraliser la gouvernance des Orange Avenir, en rattachant notamment les 106 salariés concernés actuellement en DO et

Innovation, à une nouvelle direction de la DRH Groupe. Une réflexion sur la transformation des modes de fonctionnement et d'adaptation des activités RH est en cours (phase 2), elle sera communiquée ultérieurement, mais sans doute sans information / consultation des instances ! FOCOM regrette qu'une information-consultation avec un délai préfix soit demandée sans échange préalable sur un tel projet qui s'apparente à une refonte complète de la Fonction RH et interroge sur son avenir au sein du Groupe.

Au-delà des intentions de transformation des ressources humaines au modèle stratégique de l'entreprise, FOCOM reste sur la réserve quant à la réelle nécessité de cette évolution et à ses bénéfices sur le plan humain en matière de conditions de travail. Les Relations Humaines doivent être perçues comme le socle solide du Groupe.

Or, le risque de mise en fragilité des services est palpable, tout comme celui d'une externalisation. La création de sous-directions et les distances géographiques importantes vont impacter la proximité des RH. FOCOM exige une totale transparence avec un accompagnement adéquat et des moyens indispensables à l'ancrage du métier RH. Chaque collaborateur du domaine RH doit être solidement accompagné. A vouloir aller trop vite, ce projet risque de générer des risques majeurs mettant en défaut les salariés et la stratégie du Groupe.

### **Projet d'évolution du modèle de distribution physique en AD :**

Les boutiques d'Ambérieu-en-Bugey, Aix-en-Provence la Pioline, Arles, Manosque, Oyonnax, Saint-Genis Laval et Toulon Mayol sont désormais inscrites sur votre liste noire et devraient basculer vers la GDT lors du premier semestre 2024. Ce sont des dizaines de salariés qui vont devoir se retrouver une activité avant juillet 2024. Mais cette liste de boutiques va s'allonger inexorablement dans les mois qui vont suivre, à moins qu'Orange ne fasse machine arrière...

Pour FOCOM, l'arrêt d'exploitation de plus de la moitié des boutiques au profit de la GDT, aboutit à un véritable démantèlement du réseau Agence Distribution. Cela constitue une aberration sociale et économique que nous ne cessons de dénoncer, d'autant qu'aucune donnée économique ne permet de justifier cette filialisation massive.

Pour rappel, la direction Grand Public s'est engagée en CSEC à assurer un repositionnement à chaque salarié impacté au sein d'Orange SA, sur leur bassin d'emploi GPEC. FOCOM veillera à ce que chaque salarié puisse être accompagné en fonction de son projet professionnel et de ses contraintes. Pour FOCOM, il est inacceptable de mettre en danger l'équilibre de vie privée/vie professionnelle de nos collègues, en plus de devoir, pour certains, subir la perte de leur part variable.

Toutefois, notre rôle en tant qu'Organisation Syndicale responsable consiste à négocier des dispositifs d'accompagnement des salariés faisant suite aux réorganisations décidées par l'entreprise.

FOCOM avait pris ses responsabilités en signant le projet d'accord, afin de garantir un accompagnement qui réponde aux attentes des salariés. Cependant, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT et SUD ont décidé de ne pas signer ce projet d'accord. Ainsi, ne recueillant pas 50 % de représentativité, l'accord est réputé non valide. La direction a donc décidé de mettre en œuvre une Décision Unilatérale moins-disante !

**Afin d'améliorer les conditions d'accompagnement de tous les salariés qui subiront vos projets d'arrêts d'exploitation ou de fermeture, FOCOM, pleinement engagée pour défendre les droits et les conditions de travail des salariés impactés, demande l'ouverture de négociations locales au niveau de chaque établissement distinct.**

Comme si ce sinistre projet ne suffisait pas à plomber le moral de nos collègues des AD, nous déplorons un braquage par semaine subi par les boutiques Orange depuis le début d'année 2023,

qu'elles soient historiques ou passées à la GDT. FOCOM demande à la Direction d'Orange de tout mettre en œuvre pour protéger nos boutiques et leurs salariés, car cette avalanche de braquages engendre un sentiment de peur bien compréhensible. FOCOM vous demande, par exemple, d'œuvrer rapidement auprès des pouvoirs publics, pour que des patrouilles de police ou de gendarmerie soient très régulièrement organisées à proximité de nos points de vente, afin de rassurer nos collègues, qui viennent travailler la peur au ventre, et de mieux sécuriser nos boutiques.